

RÉSIDENCE DE CRÉATION

13 - 19 SEPT. 2023 - THÉLÈME

Présentation publique
19 sept. à 19h

Objet

Le but de cette résidence, organisée en partenariat avec la ville de Tours, est :

- ◆ de proposer un espace de travail à un artiste ou un groupe d'artistes professionnels ou en cours de professionnalisation dans le domaine du spectacle vivant (théâtre, danse, arts du cirque, arts de la marionnette, musique live...),
- ◆ d'ouvrir la salle Thélème aux nouveaux étudiants, à la communauté universitaire et au grand public lors de ce temps de travail. Les temps d'ouverture au public et modalités seront déterminés avec l'artiste ou groupe d'artistes sélectionnés.

Cette résidence doit permettre un temps de création dans le domaine du spectacle vivant. La priorité sera donnée aux artistes ou compagnies ayant une **implantation régionale** et **ne disposant pas de lieu de travail et de création permanent**.

Modalités

La salle de spectacle Thélème (598 places assises), son parc technique ainsi que le régisseur général et un technicien sont mis à disposition des artistes pendant une période de résidence qui ne saurait excéder 8 jours consécutifs, pré-montage et démontage inclus.

Une présentation publique en accès libre du travail réalisé sera proposée à l'issue de cet accueil. La présentation publique ne fera pas l'objet d'une contrepartie financière.

Une convention sera signée entre l'université et la structure productrice de l'artiste ou du collectif d'artistes. La structure productrice assumera la responsabilité artistique, la prise en charge des cachets ou salaires des artistes et autres personnels employés, ainsi que les charges sociales et fiscales afférentes à cette résidence. Les services culturels de la Ville de Tours et de l'université de Tours, organisateurs, assureront la communication de la résidence et de la présentation publique.

Constitution du dossier (merci de renseigner tous ces éléments)

- ◆ le dossier artistique de votre projet
- ◆ votre axe de travail lors de cette résidence
- ◆ la biographie du/des artistes
- ◆ un support audio et/ou vidéo (un lien web)
- ◆ la fiche technique (ébauche ou finalisée) de votre projet
- ◆ les contacts & infos (tél, mail, site web)

Sélection

Le comité de sélection, composé de membres de la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Tours et de membres du Service culturel de l'université de Tours, examinera les projets reçus pour en établir une pré-sélection en fonction de :

- ◆ leur qualité artistique,
- ◆ leur état d'avancement (nécessité d'une présentation publique de tout ou partie du projet à l'issue de la résidence),
- ◆ l'intérêt, la valeur ajoutée que peut apporter un temps de travail à Thélème (espace scénique, équipement de la salle..) au projet.

Cette pré-sélection sera soumise au choix des élu.e.s en charge de la culture (Ville et Université de Tours). Le comité de sélection s'engage à donner aux participants une réponse dans un délai d'un mois à compter de la date limite de réception des dossiers.

Envoi des candidatures et renseignements

christelle.berthier@univ-tours.fr / 02.47.36.67.05

Université de Tours - Service culturel - 3 rue des Tanneurs - 37000 Tours

>>> Retour du dossier avant le 31 mars 2023

Depuis 2008, ont bénéficié de cet accueil salle Thélème

2008 : Bump

2009 : Nestorisbianca

2010 : Dine et Déon

2011 : The Motion Picture Show

2012 : La Compagnie Aux Deux Ailes

2013 : La Compagnie Sic

2014 : La Compagnie 21

2015 : Le Scratchophone Orchestra

2016 : La Compagnie Discrète

2017 : Jérémie Boudsocq & Pierre Blavette / Rugison production

2018 : Sub Rosae

2019 : Dodollywood

2020 : Feu un rat !

2021 : Machine Molle

2022 : Supernovae